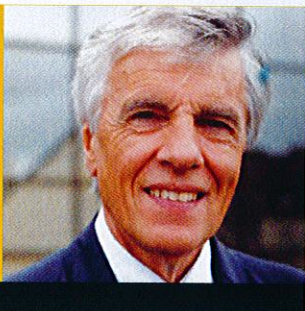


# FRANCE-INDE : UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE DE PREMIER ORDRE

Par François MARC

- ▶ Sénateur socialiste du Finistère
- ▶ Président du groupe d'amitié France-Inde du Sénat



**L**a France et l'Inde ont un partenariat stratégique exceptionnel à conforter. J'en suis convaincu. Tel était d'ailleurs le titre du compte rendu du déplacement, en mars 2013, d'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Inde que je préside au Sénat depuis quatre ans.

Ce groupe d'amitié comprend 35 sénateurs souhaitant approfondir leur information sur ce pays, contribuer au développement des échanges politiques avec leurs homologues indiens et, plus largement, des relations entre nos deux pays au plan économique, culturel, académique... Dans cette perspective, le Sénat a ainsi co-organisé avec Ubifrance – devenu Business-France – fin 2013, un colloque sur les opportunités commerciales que représente le marché indien pour les entreprises françaises.

Au titre de nos entretiens de travail, je citerais notamment l'ambassadeur d'Inde en France, la Chambre de commerce et d'industrie franco-indienne ou encore, en janvier dernier, Michel Testard, consultant international en Inde. Avec toutes les personnalités rencontrées, nous évoquons l'évolution de nos relations

économiques avec l'Inde, les opportunités et les freins aux échanges commerciaux.

Le groupe d'amitié porte attention aux nombreux défis auxquels l'Inde est confrontée : problèmes environnementaux – nous en avons parlé lors de la COP21 notamment –, immenses besoins en termes de formation, partenariats dans le domaine de la recherche et de la sécurité, place des femmes dans la société démocratique indienne. J'ajoute que dans leurs territoires, les membres du groupe d'amitié ont aussi à cœur d'encourager la coopération décentralisée, tant des départements que des collectivités locales. Enfin, mes déplacements aux côtés du président de la République, en 2013 et en janvier 2016, contribuent à mon optimisme quant aux perspectives de partenariat entre nos deux pays.

La croissance économique indienne est à nouveau au rendez-vous, les besoins et attentes de la population indienne sont très conséquentes, en particulier dans des domaines où la France excelle et peut lui apporter son expertise. Je pense notamment à la demande indienne en matière d'infrastructures : environnement et énergie, défense, transports, grande distribution et, parallèlement, logistique, chaîne du froid, filière agro-alimentaire...

Certes, des freins doivent être levés et des signaux forts en matière d'ouverture aux investissements étrangers méritent encore d'être donnés par les autorités indiennes. C'est aussi le rôle des parlementaires que nous sommes de relayer auprès de nos interlocuteurs indiens les difficultés que rencontrent nos entreprises pour s'implanter ou exporter dans leur pays.

Patience, investissement de long terme, recherche de solutions complètes par des entreprises de taille diverse travaillant en complémentarité : voici les clés de la réussite. En outre, la créativité dont les entreprises occidentales doivent faire preuve pour répondre

aux besoins des pays émergents dans des conditions financières supportables pour leur population, les conduit à développer des produits permettant aussi de répondre aux nouvelles attentes de leur propre pays. « L'innovation frugale » est un enjeu mondial, tous les pays étant peu ou prou confrontés à des problèmes économiques et environnementaux !

Le partenariat stratégique entre la France et l'Inde est essentiel. Il devrait encore s'approfondir à l'avenir, tout particulièrement dans le domaine économique. ●

**« La croissance économique indienne est à nouveau au rendez-vous, les besoins et attentes de la population indienne sont très conséquentes, en particulier dans des domaines où la France excelle et peut lui apporter son expertise. »**

